



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Cadre de Santé
Emploi	Cadre de Santé
Métier	Cadre de Santé
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle MOPHA
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0214 – S.U.A.L (1)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2513 – HC Addictologie et HDJ Addictologie

(1) SUAL : Service Universitaire d'Addictologie de Lyon

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Liaisons hiérarchiques :

- Direction des Soins
- Cadre Supérieur de Santé assistant du chef de pôle

Liaisons fonctionnelles :

- Médecins participant au protocole d'organisation
- Cadres de santé
- Equipes soignantes et d'encadrement des structures en lien avec la coordination du parcours de soin des patients

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Travail en équipe, en repos fixe (samedi, dimanche et jours fériés), sur la base de 38h20
- Horaires : 9h – 17h
- Amplitude horaire : du lundi au vendredi 8h – 18h
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service
- Le cadre de santé participe pleinement à l'organisation polaire : suppléances, groupes de travail, missions transversales
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.



5.1. Quatre Unités d'Hospitalisation

- L'Unité de Médecine-SMR possède 9 lits de médecine et 15 lits de SMR. Elle est destinée à la prise en charge des patients présentant des pathologies duelles (psychiatriques + non-psychiatriques) et relevant d'une indication d'hospitalisation à la fois en médecine somatique et en psychiatrie. Cette unité vise à assurer des soins somatiques lorsque les troubles psychiatriques ne permettent pas de prise en charge en médecine classique ou lorsque les troubles somatiques sont trop aigus et dépassent les capacités des services de psychiatrie.
- L'hôpital de jour de médecine possède 9 places. Il propose des soins de bilan individuels et groupaux en demi-journée sur des lignes de soins très précises (Nutrition, Santé bucco-dentaire, Bilan d'autonomie, BPCO, santé de la femme...) dans une démarche de soin global et d'intégration progressive du parcours de soin commun. Il s'adresse aux patients en rupture de soin de médecine générale, en difficulté dans leur parcours de soin et aux patients nécessitant des prises en charges globales pour des problématiques physiques intriquant état psychique, physique et habitude de vie
- L'unité d'hospitalisation du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, SUAL-HC de 14 lits d'hospitalisation accueillent en hospitalisation libre sur 14 jours les patients en sevrage complexe
- L'hôpital de jour d'addictologie, SUAL-HDJ Addictologie de 14 places et SUAL-HDJ Bilan de 3 places a pour objectifs à travers des groupes thérapeutiques et des bilans d'évaluation : la réduction des risques, le maintien de l'abstinence et prévention de la rechute, le travail psychothérapeutique autour des comorbidités psychiatriques, la réhabilitation psychosociale et l'amélioration de la qualité de vie

5.2. Unités de consultations

CoRéSo

CoRéSo (Consultation Réseau Somatique) un dispositif d'accompagnement de patients vers les soins somatiques. Il propose des consultations de médecine générale. Il a pour objectif de permettre l'accès aux soins de médecine générale aux patients du CH Vinatier suivi en ambulatoire.

Le SUAL

Le Service Universitaire d'Addictologie (SUAL) regroupe l'équipe ELSA et l'équipe CLARRA

A- L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (SUAL ELSA) et l'unité SUAL-Consultations (CLARRA)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge en addictologie des patients atteints de troubles psychiatriques
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

B- L'unité SUAL-CSAPA DETENTION

Les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

C- L'unité SUAL-CSAPA-EAPDA



L'équipe d'Accompagnement Post-Détention Addictologie (EAPDA) a pour missions de :

- Favoriser la continuité des soins après la sortie de prison
- Assurer une prise en charge globale: santé physique et mentale, un accompagnement sociale et insertion
- Prévenir les ruptures de parcours de soin et réduire le risque de récidive
- Organiser le relais vers les dispositifs de soins de ville

D- DARJELY

Le dispositif DARJELY (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention).

L'unité ECLAH

L'unité ECLAH (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficit de l'attention et/ou hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire.

Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des adultes pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3ème ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

L'unité ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes.

L'activité de l'ECLAH s'intègre directement dans les missions cliniques et de formation du Centre Ressource TDAH de Lyon et ses professionnels contribuent à fonctionnement.

Présentation du Service

L'Équipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité (ECLAH) est une équipe inter polaire créée en novembre 2023 au Vinatier PULM. Elle rassemble une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, neuropsychologues, attachée de recherche clinique) et travaille en étroite collaboration avec le Centre Ressource TDAH de Lyon pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale pour les troubles du neuro développement (TND) : coordination, de la formation, du soin et recherche. L'ECLAH accueille en consultation des adultes leurs familles, et accompagne les professionnels et institutions du territoire.

Dans le cadre de l'ouverture, d'un **hôpital de jour innovant dédié aux adultes présentant un TDAH**, l'ECLAH développe un dispositif centré sur les **interventions non médicamenteuses** et sur le **bilan d'aide au diagnostic**.



6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé assure la gestion, l'organisation, la coordination et le contrôle de l'ensemble des activités de soins dans le but d'assurer la sécurité des patients et des professionnels sous sa responsabilité, ainsi que la continuité, la sécurité et la qualité des soins dispensés dans les différentes unités. Il collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soins. Dans le respect de la politique générale de l'établissement et de la direction des soins, il est responsable de:

- L'organisation des soins
- La mise en œuvre du projet de pôle et du projet de service
- La gestion de la continuité, de la qualité et de la sécurité des soins
- Le management des équipes: accueil, information, animation, organisation de la continuité soignante, gestion de la dynamique d'équipe. Il évalue les compétences des professionnels sous sa responsabilité et leur permet d'en acquérir de nouvelles en proposant des formations adaptées. Il participe à la formation des étudiants en stage (maître de stage) en lien avec les tuteurs et les référents de stage.
- La mise en œuvre de la démarche qualité au sein de l'unité et du pôle : garant de la qualité des soins, il organise, assure le suivi et l'évaluation des prestations de soins. Il met en place et assure le suivi des procédures de l'établissement.
- La prévention et de la gestion des risques envers les patients ou les professionnels
- La gestion administrative, technique, logistique et budgétaire des unités fonctionnelles, en lien avec le cadre administratif de pôle.

Il travaille en collaboration avec les médecins de l'unité et les autres professionnels. Il est en liaison avec les cadres de santé et les autres médecins du Pôle.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Management des ressources humaines

- Accueillir, informer et orienter les professionnels sous sa responsabilité
- Mettre en place une organisation garantissant la continuité et la sécurité des soins, dans une dynamique complémentaire avec l'ensemble des cadres du pôle
- Gérer les plannings dans le respect de la GTT en veillant à la sécurité des soins et des personnels au regard de l'activité des structures placées sous sa responsabilité
- Organiser et gérer l'activité des paramédicaux dans une dynamique complémentaire avec l'ensemble des cadres du pôle
- Programmer, animer et réguler les différentes réunions d'équipe
- Accompagner les équipes au changement en lien avec les évolutions de pratiques, les projets polaires ou institutionnels
- Evaluer les prestations des professionnels et les accompagner dans la définition d'un projet de formation : recueillir les besoins en formation et veiller à l'acquisition ou au maintien des compétences en proposant des formations polaires ou institutionnelles, individuelles ou collectives.
- Participer à l'élaboration des projets de formation de service et de pôle en collaboration avec l'ensemble de l'encadrement médico-infirmier
- Préciser les domaines de compétence des différentes catégories de personnel et veiller à leur articulation
- Identifier les ressources pédagogiques de l'unité et favoriser la mise en place du dispositif de tutorat
- Assurer l'organisation des stages et le suivi des étudiants au regard des politiques d'encadrement institutionnelle et polaire

7.2. Gestion des soins

- Organiser l'accueil des patients: accueil, information, orientation, prise en soins
- Gérer le bed management



- Organiser et gérer l'activité des paramédicaux dans une dynamique participative et constructive
- Organiser la continuité des soins dispensés dans le respect de la dignité et des droits du patient
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de soins au sein de l'unité

7.3. Gestion administrative

- Assurer la gestion administrative des structures
- Recueillir les éléments nécessaires à l'appréciation et la valorisation de l'activité des unités
- Veiller à la saisie de l'activité dans le DPI
- Rédiger le rapport d'activité annuel en lien avec le rapport d'activité médical
- Mettre en place et assurer le suivi des moyens d'évaluation proposés par l'établissement
- Prévoir et gérer les budgets alloués (sociothérapie, papeterie...) en lien avec les projets d'unités et le cadre administratif de pôle

7.4. Gestion logistique et technique

- Anticiper et gérer les approvisionnements en fonction des besoins, dans le respect procédures établies.
- Garantir des conditions d'hygiène, de confort, d'hôtellerie et de sécurité pour les patients accueillis en lien avec la réglementation et l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène.
- S'assurer de l'entretien régulier des matériels, équipements et locaux en lien avec les services techniques, logistiques et le cadre administratif de pôle, dans le respect des bonnes pratiques et des modes d'utilisation des matériels.
- Veiller au respect des normes hospitalières

7.5. Gestion de la qualité, de la sécurité des soins et des personnes

- Mettre en place et assurer le suivi des procédures Qualité définies par l'établissement
- Développer une culture qualité au sein des unités dont il a la responsabilité
- Garantir et évaluer la qualité des soins dispensés, de l'hygiène, du confort et de la sécurité des patients
- Participer à la réalisation des audits
- Vérifier que les différents éléments nécessaires à l'évaluation des pratiques soient renseignés et tracés dans le DPI
- Assurer le suivi des EI et organiser les CREX si nécessaire
- Inciter les professionnels à participer aux groupes de travail polaires ou institutionnels mis en place dans le cadre de l'amélioration des pratiques

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Le cadre de santé s'implique dans la mise en œuvre de l'organisation des soins sur le POLE MOPHA. Il mobilise ses capacités managériales au service des équipes et des patients pris en soin dans son unité. Il forme un binôme harmonieux avec le chef de service de son unité. Par son dynamisme, sa créativité et sa réflexivité, il est un des acteurs majeur dans la mise en place des projets au sein du Pôle.

La spécificité du poste de cadre est de savoir articuler sa propre pratique avec celle d'autres partenaires afin de concilier sécurité, continuité et qualité des soins.

- Il manage les équipes pluri professionnelle de l'unité d'Addictologie (hospitalisation et hôpital de jour)
- Il veille à la qualité et à la sécurité des soins
- Il veille à la cohérence et à la pertinence des parcours patients au sein de son unité
- Il assure l'articulation des soins au bénéfice du patient
- Il réalise un bed management efficient
- Il concoure à implanter la culture qualité dans son unité
- Il développe des actions de prévention en lien avec la SST et le service des conditions de vie au travail
- Il assure le suivi et la mise en place d'EPP
- Il veille à la maintenance technique des équipements
- Il est en lien avec le cadre administratif de pôle pour les commandes de matériel



9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité d'autonomie et d'initiative
- Capacité d'adaptation et d'anticipation
- Capacités relationnelles apaisantes et bienveillantes
- Capacité pédagogique dans l'accompagnement des équipes, des étudiants
- Capacités d'analyse
- Capacité de réflexion, de positionnement et de mise à distance
- Capacité à se positionner
- Utiliser les outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Cortexte Web, Internet et Intranet...)
- Etre organisé(e), rigoureux (se), apte à gérer les priorités dans le travail
- Faire preuve de discrétion dans le respect de la déontologie et du secret professionnel
- Capacité à s'inscrire activement dans les différents projets (patients, unité, Pôle, institution)
- Avoir un intérêt pour la recherche
- Sens de la mission de service public
- Sens de la solidarité pour répondre aux besoins du Pôle et de l'institution
- Capacité à rendre compte du travail effectué
- Respect du devoir de réserve et du secret professionnel

9.1 Diplôme requis

- Etre titulaire du diplôme de Cadre de Santé

9.2 Expérience professionnelle

- Expérience souhaitée en psychiatrie, en addictologie

9.3 Connaissances spécifiques attendues

- Compétences professionnelles en soins somatiques et connaissance de la pathologie mentale

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle MOPHA

Modifications apportées par la nouvelle version

- Présentation du pôle

RédactionA. RICHARD
Cadre supérieur de santé assistant du
chef de pôle**Vérification**E. BLONDELLE
Cadre supérieur de santé F.F.**Validation**P.H. DUCHARME
Directeur des soins